

Club des actionnaires

# Actualité européenne

26 novembre 2019



Club des actionnaires

# Actualités européennes des Epl

26 novembre 2019



# Actualités européennes des Epl

- La FedEpl a partagé avec la Commission les principales recommandations figurant dans le Livre blanc de l'économie mixte.
  - La Commission européenne (DG Grow) est intéressée pour suivre les sujets suivant : gouvernance des Sem, Spl et SemOp, développement des filiales des Sem, perspectives de participation des hôpitaux et des universités au capital de Spl etc.
- Plusieurs sujets d'actualité discutés avec la DG Grow : SEM / relation avec la/les collectivité(s) locale(s) actionnaire(s); participation des hôpitaux et des universités au capital de Spl; SPL/ activités marchandes; SEM transfrontalières...

Club des actionnaires

# La définition européenne de la PME

26 novembre 2019



# La définition européenne de la PME

En 2003, la Commission européenne a fixé les règles pour une définition européenne de la PME. Définition largement reprise par les Etats membres.

## Trois critères principaux définissent la PME :

- 1) Le total des employés : pas plus de 250 employés;
- 2) Le total du chiffre d'affaires annuel : inférieur à 50 millions;
- 3) La participation publique au capital de la PME : ne doit pas dépasser 25%.

Si les Epl répondent dans leur très large majorité aux deux premiers critères, le troisième critère ne leur permet pas d'être reconnues comme PME.

Cette exclusion a pour conséquence deux difficultés :

- Une difficulté financière;
- Une difficulté administrative.

# La définition européenne de la PME – l'exemple de N'PY

- N'PY est une SEM basée dans les Pyrénées et regroupe 8 domaines skiables et des sites touristiques.
- Le groupe N'PY s'est filialisé en mettant en place une branche d'activité commerciale avec la création de la SAS N'PY Resa qui a elle-même créé la SAS Skylodge, auberge de jeunesse innovante.
- Difficultés de financement rencontrées par N'PY :
  - N'PY s'est vue refuser l'accès aux financements d'études et de garantie de prêts par BPI France ce qui a créé des retards et charges disproportionnées. Avant la création de BPI France, N'PY bénéficiait des soutiens d'Oseo;
  - Dans un autre sens, N'PY est trop privée pour prétendre aux financements dédiés aux collectivités.

# La définition européenne de la PME – actions politiques en 2019

- Une étude d'évaluation (2017) et une consultation publique (2018) lancées pour évaluer les besoins d'amender la définition de la PME. Il a été annoncé en mai dernier que la Commission reverrait la définition de la PME mais sans forcément modifier les trois critères.
- Sur demande de la Commission, le CEEP et la FedEpl ont préparé une note argumentaire motivant la demande de reconnaissance des Epl comme PME. La note, signée par les Fédérations nationales du CEEP et des partenaires, a été remise à l'Unité PME de la Commission en octobre 2019.
- Ils nous invitent à travailler à porter des actions politiques au niveau UE pour que les Epl soient éligibles sur les financements réservés aux PME et être exemptées de certaines obligations administratives.
- La mobilisation se poursuivra en 2020 auprès de la Commission européenne et du Parlement européen pour les sensibiliser sur la note argumentaire.

Club des actionnaires

# Les informations depuis Bruxelles

26 novembre 2019



# Les dernières infos de Bruxelles

- Entrée en vigueur de la nouvelle Commission européenne
- L'Intergroupe Service public du Parlement européen
- Signature de la convention AFCCRE ( Association française du Conseil des communes et des régions d'Europe) // Fédération des Epl

Club des actionnaires

# Les financements européens et les Epl

26 novembre 2019



# Les financements européens et les Epl

Les financements européens pertinents pour les Entreprises publiques locales :

**Le Fonds européen de  
développement régional –  
FEDER**

**La coopération territoriale  
européenne – Interreg**

**Prêts de la BEI –  
Plan Juncker**

# Les financements européens et les Epl

- La FedEpl souhaite développer l'aide apporter aux Epl dans le montage et la gestion de leur projet européen.
- Le Congrès des Epl de Strasbourg, en octobre, a été l'occasion de développer deux moments de sensibilisation pour les Epl :
  - 1) Les Epl ultra-marines et les financements européens;
  - 2) Les Epl et les financements européens
- Réflexion actuelle pour développer l'ingénierie territoriale notamment sur les projets européens portés par des Epl :  
Formation, guides, bonnes pratiques mises en avant, appui au montage de projets etc...

**Merci  
pour votre attention**

**lesepl.fr**

